



PRÉFECTURE d es Bouches-du-Rhône

COMMUNE de FOS - SUR - MER

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

relatif à

à la demande d'autorisation présentée au titre
de l'article L.214-3 du code de l'environnement
par la Métropole d'Aix-Marseille-Provence
en vue de procéder à la construction d'une
nouvelle station d'épuration sur la commune de
Fos-sur-Mer

Les informations recueillies dans ce registre sont susceptibles de faire l'objet d'un traitement informatique et d'être publiées sur le site Internet de la Préfecture dans le cadre de la procédure d'enquête publique requise en application du code de l'environnement. Conformément à la loi « informatique et liberté » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

ENQUETE RELATIVE

A



Construction d'une nouvelle station d'épuration
à Fos-Mer.

En exécution de l'arrêté du 22/2/2017 de Monsieur le Préfet,
de la Région Provence, Alpes, Côte d'Azur et du département
des Bouches-du-Rhône, je, soussigné,

M Christian MONTFORT, commissaire enquêteur

ai ouvert, ce jour, le présent registre coté et paraphé, contenant 8 feuillets, pour recevoir
durant un mois pendant les jours ouvrables, aux heures d'ouverture des bureaux, les obser-
vations du public.

A Fos-Mer, le 20 février 2017

LM

Première journée:

Le 20/3/2017 de 9 heures 00 à 12 heures 00

1^o Observations de M. Aucune observation du public

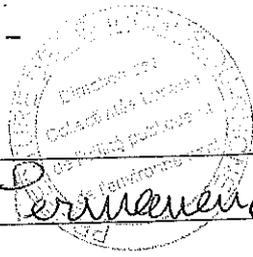
LM

Le 30/3/2017 de 14h à 17h

Aucune observation du public

LM

LM



Permanence du vendredi 7 avril 2017 :

La société TECHNIPRE signale la présence de canalisations GEOSOL, SAGESS, TOTAL RP, TOTAL PETROCHEMICALS FRANCE, LYONDELLBASELL FOS, LYONDELLBASELL TERRE, DPF, ESSO, et KERONE sur la commune de Fay/Her.

Je précise la proximité du site ESSO vis-à-vis du projet, ce dernier étant toutefois cité dans le dossier d'enquête.

Aucune autre observation

Permanence du mardi 11 avril 2017

Aucune observation du public

Permanence du mercredi 19 avril 2017

Aucune observation du public

Le 19 avril 2017 à 17 heures 00



Le délai d'enquête étant expiré.

je, soussigné, Christian MONTFORT
Commissaire Enquêteur

déclare clos le présent registre qui a été mis à la disposition du public pendant un mois

du 20 mars 2017 au 19 avril 2017

durant les jours ouvrables, aux heures d'ouverture des bureaux.

Les observations ont été consignées au registre par une (1) personnes
(pages N°s 2)

En outre, j'ai reçu / lettres ou notes écrites qui sont annexes
au présent registre:

1° Lettre en date du _____ de M. _____

2° Lettre en date du _____ de M. _____

3° Lettre en date du _____ de M. _____

C. MONTFORT
19/4/2017